Contribution sur les coûts et le financement

par le Groupe Citoyen du débat public
Novembre 2025

DÉBAT PUBLIC

MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS : PLAN 2027-2031

ORGANISÉ PAR

LA commission nationale du débat public CNDP

DÉBAT PUBLIC

MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS : PLAN 2027-2031

CONTRIBUTION SUR LE SUJET DES COUTS ET DU FINANCEMENT DES MATIERES ET DECHETS RADIOACTIFS

Par le groupe citoyen « Matières et déchets radioactifs : plan 2027 – 2031 »

Novembre 2025

PROPOS LIMINAIRE DE L'ÉQUIPE DU DÉBAT

Cette contribution du groupe citoyen s'inscrit dans le cadre du débat public « Matières et déchets radioactifs : plan 2027-2031 », relatif à la révision du 6e Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR). Organisé du 10 octobre 2025 au 10 février 2026 par la Commission nationale du débat public (CNDP), ce débat comprend plusieurs modalités de participation afin de recueillir l'avis des parties prenantes.

Pour donner la parole au grand public, l'équipe du débat a constitué un groupe citoyen composé de 20 personnes non expertes du sujet. De septembre à janvier, leur mission est d'explorer trois sujets majeurs du débat public :

- **SUJET 1 :** Le dossier de présentation du plan, via la réalisation d'un guide de lecture et d'étonnement (disponible ici) ;
- **SUJET 2 :** Le coût et le financement de la gestion des matières et déchets radioactifs, via une contribution recueillant ce qui est clair, moins clair et les questionnements du groupe sur le sujet ;
- **SUJET 3 :** Gouvernance et éthique autour du PNGDMR, via une contribution à venir du groupe citoyen

Focus sur les coûts et le financement : comment le groupe a-t-il travaillé ?

Le groupe s'est réuni en visioconférence les lundis 27 octobre et 3 novembre 2025. Chacune des deux sessions, d'une durée d'1h30, s'est déroulée en deux temps :

- **Des interventions d'acteurs** représentant le secteur nucléaire et la société civile organisée :
  - DGEC – Direction générale de l'énergie et du climat (Ministère de la transition écologique)
  - EDF
  - Greenpeace
  - ORANO
- **Des temps d'échanges en sous-groupes (6 à 8 personnes)** pour partager ce qui apparaît clair, ce qui suscite des étonnements ou encore les questions importantes restant à préciser.

Ce document constitue la contribution du groupe sur le sujet 2.

MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS : PLAN 2027-2031

TABLE DES MATIERES

PROPOS LIMINAIRE DE L'ÉQUIPE DU DÉBAT 1

Focus sur les coûts et le financement : comment le groupe a-t-il travaillé ? 1

PARTIE 1 – CE QUE NOUS AVONS COMPRIS SUR LA POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS ET MATIERES RADIOACTIVES – VOLET COUTS ET FINANCEMENT 3

Un système de financement et de provisionnement anticipé 3

Un dispositif suivi et encadré par l'État 3

PARTIE 2 – CE QUI NOUS SURPREND SUR LA POLITIQUE PRATIQUEE 4

Etat des lieux financiers : entre provisionnement et instabilité économique potentielle 4

Méthode de calcul de la gestion des déchets et matières radioactives : entre réalité et pratique 4

Projet Cigéo, peut-on réellement parler d'entreposage ? 5

Et si le sujet de la gestion des matières radioactives était davantage évoqué ? 5

Quelle politique pour les matières et déchets médicaux et non civils ? 5

Une préoccupation fil rouge : quel processus pour une prise de décision éclairée ? 6

PARTIE 3 - NOS INTERPELLATIONS A DESTINATION DE LA DGEC 6

Provisionnement et de la fructification 6

Décomposition des coûts de gestion 7

Prise en compte des scénarios de crise 7

Matières et déchets radioactifs médicaux et non civils 7

PARTIE 1 – CE QUE NOUS AVONS COMPRIS SUR LA POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS ET MATIERES RADIOACTIVES – VOLET COUTS ET FINANCEMENT

Sur la question des coûts liés à la gestion des matières et déchets radioactifs, nous comprenons que le principe du **« pollueur-payeur »** s'applique. En d'autres termes, les entreprises qui produisent ces matières et déchets – comme **EDF** ou **Orano** – doivent financer l'ensemble du processus : le transport, l'entreposage et, à terme, le stockage dans des sites dédiés.

Un système de financement et de provisionnement anticipé

Concrètement, lorsqu'une substance radioactive utilisée dans le cadre d'activités industrielles est considérée comme un **déchet**, un montant est **provisionné dès le départ**. Cet argent servira, le moment venu, à financer les différentes étapes de gestion du déchet.

Pour les substances considérées comme des **matières**, la logique est différente : elles sont jugées **potentiellement réutilisables**. En conséquence, les **montants provisionnés sont plus limités**. Plus précisément, dans le cas de l'uranium, l'uranium extrait en France est considéré comme de pauvre qualité donc difficile à réutiliser. Le pays reste donc dépendant de certains pays disposant d'uranium de meilleure qualité. **La Russie** a notamment été citée comme un exemple durant nos échanges.

Nous comprenons également que, de manière indirecte — dans le cas d'EDF par exemple — **les particuliers financent une partie du système**, via leur **facture d'électricité**. Pour les citoyens, cette contribution est **invisible**. Sa part demeure relativement faible (**environ 2 % du montant total**), mais à l'échelle du pays, **les sommes en jeu sont importantes**.

À ce jour, **plusieurs centaines de milliards d'euros** ont été provisionnées. Ces fonds ne restent pas inactifs : ils sont **investis et revalorisés** chaque année. L'objectif est d'anticiper **des besoins futurs potentiellement bien supérieurs** aux montants initiaux. Par exemple, pour **14 milliards d'euros provisionnés**, compte tenu de leur placement et des taux d'intérêt obtenus, ce sont **40 milliards qui seraient disponibles dans plusieurs décennies,** au moment où la dépense serait déclenchée pour couvrir l'ensemble des coûts de gestion des matières et des déchets radioactifs. **D'où l'importance de faire fructifier ces fonds dès maintenant.**

Cependant, ces besoins futurs reposent sur des **estimations** intégrant différents facteurs et hypothèses. **La France n'a jamais démantelé intégralement un site nucléaire de grande taille** : les montants provisionnés restent donc **incertains**. Enfin, nous avons appris que la **politique de provisionnement** appliquée par d'autres pays européens est **plus ambitieuse** que la nôtre. À titre d'exemple, pour le **démantèlement d'un site nucléaire**, les sommes mises de côté peuvent être **deux fois plus élevées** chez certains de nos voisins.

Un dispositif suivi et encadré par l'État

Tout ce mécanisme est **strictement encadré par la loi**. L'État, à travers la **Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)** et le **Trésor public**, **surveillent régulièrement** la bonne gestion de ces fonds. Nous voyons dans ce système une **forme d'anticipation du long terme**, notamment en cas de **démantèlement de centrales** ou de **changements de politique énergétique**. Cela montre aussi que la question du futur et des générations à venir est, au moins en partie, prise en compte.

En cas de **situations exceptionnelles**, comme la **faillite d'une entreprise** productrice de matières et déchets radioactifs nous apprenons que des dispositifs sont prévus. Sur ce point, il nous a été indiqué que **l'argent provisionné est bloqué** : il

ne peut pas être utilisé à d'autres fins et reste disponible pour financer la gestion des matières et déchets, même si l'entreprise disparaît.

PARTIE 2 – CE QUI NOUS SURPREND SUR LA POLITIQUE PRATIQUEE

De manière générale, nous sommes **très surpris par le fossé** entre les discours portés par les différents intervenants reçus et acteurs du secteur. **D'un ton très alarmiste à un ton rassurant**, il est parfois difficile pour nous de nous faire une **opinion éclairée**.

De plus, le sujet des coûts nous sensibilise d'autant plus que **ce qui ne sera pas provisionné aujourd'hui sera assumé par les générations futures**.

Etat des lieux financiers : entre provisionnement et instabilité économique potentielle

Nous sommes **plutôt rassurés** d'apprendre qu'il existe des **plans de financement régulièrement révisés** et qu'un **contrôle continu** est assuré par les autorités publiques. La **prise en compte des coûts sur le très long terme** – à l'échelle de **40, voire 100 ans** – nous surprend positivement. Il est donc prévu concrètement une manne économique qui est mise de côté pour les **générations futures**.

Nous partageons le sentiment que, pour les **grandes structures comme EDF ou Orano**, **le cadre est clair et les obligations bien identifiées**.

« Tout roule pour eux. Le principe du pollueur-payeur est bien installé et on perçoit qu'avant même de produire, les questions sur la capacité à retraiter et financer le stockage sont établies. Ce sont des institutions bien rodées à l'exercice »

Cependant, certains d'entre nous expriment une réserve : même lorsque **« tout est prévu »**, il existe toujours une **part d'imprévu**. En d'autres termes, malgré les dispositifs de suivi et de provisionnement, **le risque zéro n'existe pas**, notamment dans le domaine économique. **Entre estimations et rendements réels, l'écart peut être important.**

Le cas d'EDF illustre cette préoccupation. **EDF est endetté de 56 milliards d'euros** (source Cour des comptes), et son principal soutien financier est l'État, également **très endetté (à hauteur d'environ 114 % de son PIB soit 3 400 milliards d'euros)**. En cas de crise économique, **l'impact potentiel sur le contribuable** nous questionne légitimement.

Au-delà d'EDF, nos discussions nous invitent à évoquer le sujet des entreprises non françaises. **Délocalisations, perte potentielle de valeur des fonds provisionnés et risques macroéconomiques internationaux** font partie des scénarios qui nous semblent importants à garder à l'esprit.

Méthode de calcul de la gestion des déchets et matières radioactives : entre réalité et pratique

Le **peu, voire l'absence de retours d'expérience à grande échelle** nous interroge sur la **fiabilité des méthodes de calcul utilisées**. Plus particulièrement, nous observons que, **pour la plupart des grands projets nucléaires**, les **coûts prévisionnels sont régulièrement revus à la hausse**, parfois **multipliés par 2, 3 voir plus !** Cela nourrit notre **vigilance** quant aux estimations retenues dans le secteur nucléaire. De manière générale, nous exprimons une **forte inquiétude** quant à la **suffisance des montants provisionnés**.

Même si le **contrôle exercé par la DGEC est important**, nous sommes **surpris que les estimations ne soient pas révisées plus systématiquement à la hausse**, au regard du nombre **d'acteurs et donc des expertises disponibles dans le secteur**.

« Je retiens que le sujet des matières et déchets relève d'enjeux trop lourds et trop stratégiques pour avoir des expertises vraiment fiables de la part des institutionnels »

Un exemple concret a été cité : **l'évolution du coût estimé du projet Cigéo entre 2015 et aujourd'hui**, marquée par **une augmentation significative au fil des années**. Cela nous conduit à poser la question : **Comment combler l'écart entre les montants initialement provisionnés et les coûts réels s'ils continuent d'augmenter ?**

« Il existe beaucoup d'incertitudes et de doutes dans les estimations de l'État. C'est assez inquiétant. Je pense qu'il sera nécessaire que l'État soit totalement transparent sur ces chiffrages. »

« Malgré le nombre d'acteurs et l'enjeu de la gestion des matières et déchets nucléaires, comment se fait-il que les montants provisionnés présentent des ordres de grandeur si différents ? »

Projet Cigéo, peut-on réellement parler d'entreposage ?

Concernant le projet **Cigéo**, projet de **centre de stockage profond de déchets radioactifs**, nous sommes étonnés d'apprendre qu'une fois les déchets placés, **aucun fonds supplémentaire n'est prévu** pour envisager un **autre mode de traitement**. Autrement dit, la **réversibilité annoncée du stockage** – bien qu'elle soit **techniquement possible** – **n'est pas prise en compte économiquement**.

Cette limite nous interroge, car elle semble **réduire les marges de manœuvre des générations futures** et **ne pas anticiper l'éventualité d'innovations futures** qui pourraient offrir **des alternatives au stockage profond**.

Et si le sujet de la gestion des matières radioactives était davantage évoqué ?

Concernant le sujet des **matières radioactives**, la **volonté de trouver des solutions de réutilisation** est rassurante. **L'état actuel des connaissances scientifiques ne permet pas de traiter** et de valoriser tous les types de matière utilisés par le secteur nucléaire.

« Nous cherchons des moyens encore et toujours ce qui me surprend – dans le bon sens du terme »

Pour les matières radioactives « sans solution durable », leur **entreposage** nous **inquiète**, car **aucun provisionnement spécifique n'est prévu pour celles-ci**. Dans ce sens, **faute de solution, il est envisageable qu'à l'avenir elles changent de statut pour devenir des déchets**. Cette préoccupation est renforcée par le **taux de saturation des sites d'entreposage, voire de stockage**, qui atteint déjà des niveaux élevés. **Que se passera-t-il si les solutions de réutilisation tardent et que ces matières deviennent des déchets sans financement prévu ?**

Quelle politique pour les matières et déchets médicaux et non civils ?

Enfin, en lien avec nos premières réflexions sur le plan, nous avons noté que **les déchets et matières issus du secteur non civil et du domaine de la santé** ne sont **pas très clairement évoqués.** Sur le papier, cela peut sembler **marginal en volume**, mais **ces matières et déchets existent bel et bien**, et **aucune réponse claire n'est apportée** sur leur **prise en charge actuelle** ni sur **leur mode de gestion à long terme**.

Une préoccupation fil rouge : quel processus pour une prise de décision éclairée ?

De manière générale, nous sommes **très étonnés de la manière dont sont prises les décisions politiques** sur ce sujet.

Tout d'abord, nous constatons que les prises de décisions semblent **décorréler entre définition des orientations énergétiques** et **gestion des impacts.** De quels impacts parlons-nous ? **La création en messe de déchets et matières radioactives**. Cette déconnexion entre **choix du mode de production d'énergie** et **gestion des conséquences** nous interpelle vivement.

De plus, nous relevons également un **manque d'analyse fine du plan précédent** :

- **Qu'a-t-on réellement mis en place ?**
- **Qu'est-ce qui a fonctionné ? Moins fonctionné ?**
- **Quelles données clés sont suivies ?** (Taux de remplissage des sites, durée d'entreposage des matières, projections sur les volumes futurs, etc.)

Nous avons le sentiment que **les décisions sont prises sans considérer l'existant** et **les volumes déjà à gérer**. Cela nous amène à nous interroger : **L'Assemblée nationale et les pouvoirs publics ont-ils pleinement conscience de la tension entre déchets et matières existants et ceux à venir, et comment cette réalité influence-t-elle leurs décisions ?**

PARTIE 3 - NOS INTERPELLATIONS A DESTINATION DE LA DGEC

Provisionnement et de la fructification

- Où sont **concrètement placés les actifs** (l'argent provisionné dans l'objectif de fructifier) ? Dans quels types de placements ?
- Qui **contrôle les plans de financement**, et **comment ces contrôles sont-ils effectués** ?
- **Comment expliquer que la France n'ait pas la même politique de provisionnement que ses voisins européens**, alors que les enjeux de gestion des matières déchets radioactifs sont similaires ?
- Dans le cas des **« premières fois »**, comme le **démantèlement d'un site nucléarisé**, **pourquoi ne pas surévaluer les montants alloués** afin de **prévenir tout dépassement éventuel** et mieux sécuriser la gestion future ?
- Quelle **capacité de provisionnement** pour les structures moins « stables », du type **start-up** (dans le cas de la mise en service éventuelle de petits réacteurs) ? Quelles **garanties** de leur côté ? Est-ce que ces start-up – dans certains cas **non françaises** – vont « jouer le jeu » du provisionnement ?
- En lien avec le postulat selon lequel **l'argent fructifie** : **l'argent d'aujourd'hui vaut-il plus que celui de demain** ? Sur **quelle base** les calculs sont-ils faits ?
- Que se passe-t-il quand **un projet est sous-évalué** ? Qui paie le complètement ?

Décomposition des coûts de gestion

- **Au-delà du stockage et de l'entreposage en tant que tels**, les prévisions financières **intègrent-elles également les coûts de gestion dans la durée**, tels que l'**entretien des infrastructures**, la surveillance et les opérations de maintenance ?

Prise en compte des scénarios de crise

- Qu'est-ce qui est pris en compte en cas de **crise exceptionnelle** ? (Du type détournement des actifs, crise économique grave)

Matières et déchets radioactifs médicaux et non civils

- Quelle part est prise en charge par l'Etat dans la **gestion des matières et déchets radioactifs médicaux** ?
- Quelle part est prise en charge par l'Etat dans la **gestion des matières et déchets radioactifs non civils** ?

« Le message que je souhaite adresser à la DGEC est le suivant : les citoyens ont besoin d'une totale transparence sur la question du nucléaire notamment sur ses déchets/matières et ses coûts. Nous sommes pleinement impliqués et impactés par ces questions ainsi que les génération suivantes »

Les membres du groupe citoyen

Alexia

Aliya

Christine

Credo

Denise

Enzo

Fazilat

Gabin

Gisèle

Jeanne

Jean-Victor

Joêl

Lisa

Mathéo

Milovann

Murielle

Pierrette

Romain

Sébastien

Contactez-nous :

pngmdr6@debat-cndp.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

LA commission nationale du débat public CNDP

Débat public « Matières et déchets radioactifs : Plan 2027-2031 »
244, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris